

Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs (2021-2027)

Citoyenneté

Le programme européen « Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs » vise à développer une citoyenneté active à travers l'Europe. Il soutient des projets d'associations, d'autorités locales ou encore d'organismes de recherche et peut bénéficier à tous les citoyens. Son objectif est de promouvoir les droits et valeurs de l'Union européenne tout en encourageant la participation de ses citoyens.

Il est le successeur des anciens programmes « Europe pour les citoyens », « Droits, Égalité, Citoyenneté » et « Daphné ».

Qui peut participer ?

Les acteurs pouvant prétendre à un cofinancement européen dans le cadre de ce programme sont toutes les structures établies dans un Etat membre de l'UE ou de l'EEE ainsi que celles au sein des pays candidats à l'adhésion et qui œuvrent pour la citoyenneté européenne, notamment :

- les autorités et organisations locales et régionales ;
- les comités de jumelages ;
- les organisations culturelles, de jeunesse, d'enseignement et de recherche ;
- les organisations de la société civile à but non lucratif (y compris les associations de victimes) ;
- les organismes de recherche et de réflexion sur les politiques publiques européennes.

Quels sont les objectifs du programme ?

L'objectif général du programme est de protéger et de promouvoir les droits et valeurs de l'Union européenne en encourageant la participation des citoyens et la participation démocratique.

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants :

- protéger et promouvoir **les valeurs de l'Union** ;
- promouvoir **les droits, la non-discrimination et l'égalité** ; et faire progresser l'intégration des questions d'égalité des sexes et de lutte contre la discrimination
- promouvoir **l'engagement et la participation des citoyens à la vie démocratique** ainsi que **les échanges entre les citoyens des Etats membres de l'Union**, et sensibiliser à leur **histoire européenne commune** ;
- **prévenir et combattre la violence fondée sur le sexe et la violence à l'égard des enfants**

Région Nouvelle-Aquitaine

Représentation de la Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles

21 rue Montoyer • 1000 Bruxelles - Belgique • Téléphone +32.2.318.10.45 • bureau-bruxelles@nouvelle-aquitaine.fr

<https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr>

Quelles sont les caractéristiques générales du programme ?

Plusieurs éléments caractérisent le programme :

- **Un accès équitable pour tous** : le programme doit être accessible à tous les citoyens, et les porteurs de projets doivent promouvoir l'égalité des chances et la non-discrimination.
- **La "transnationalité" et la dimension locale** : la dimension transnationale doit être présente dans le thème du projet, dans la nature des partenaires du projet, dans le public ciblé par le projet ou par la combinaison de ces trois caractéristiques. Cette dimension transnationale doit être accompagnée d'une dimension locale pour faire le lien entre l'UE et ses citoyens. Le programme n'a pas pour objectif de financer des projets ayant uniquement une dimension locale.

Quelle est la structure du programme ?

Le programme est structuré en quatre volets :

Volet 1 : « Valeurs de l'Union »

Ce volet vise à protéger et promouvoir les droits ainsi qu'à sensibiliser à ceux-ci. En apportant un soutien financier aux diverses organisations de la société civiles actives au niveau local, régional et national, l'objectif est ainsi de renforcer la protection et la promotion des valeurs de l'Union, des droits fondamentaux et du respect de l'état de droit tout en contribuant à la construction d'une Union plus démocratique.

Les actions sous ce volet sont :

- **Protéger et promouvoir les valeurs de l'Union**
- **Promouvoir le renforcement des capacités et la sensibilisation à la Charte des droits fondamentaux de l'UE ainsi que les activités relatives aux litiges envers la démocratie, l'état de droit et les violations des droits fondamentaux** (5 priorités en 2023)
 1. Renforcement des capacités et sensibilisation à la Charte des droits fondamentaux de l'UE
 2. Promotion des droits et des valeurs en renforçant l'espace civique
 3. Contentieux stratégique
 4. Protéger les valeurs et les droits de l'UE en luttant contre les discours et les crimes de haine
 5. Soutenir un environnement favorable à la protection des lanceurs d'alerte.

Volet 2 : « Egalité, droits et égalité de genre »

Ce second volet a pour objectif de promouvoir l'égalité et combattre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe, la race l'origine ethnique, la religion, les convictions, le handicap, l'âge ou encore l'orientation sexuelle. Les projets qui favorisent donc la lutte contre chacune des discriminations citées ci-dessus seront valorisés. Il doit également concerner la protection et la promotion des droits liés à la citoyenneté de l'Union et le droit à la protection des données à caractère personnel.

Les actions sous ce volet sont :

- **Promouvoir l'égalité et combattre le racisme, la xénophobie et la discrimination** (4 priorités en 2023)
 1. Lutter contre les discriminations et combattre le racisme, la xénophobie et les autres formes d'intolérance
 2. Promouvoir la diversité et l'inclusion au travail, dans les secteurs publics et privé
 3. Combattre les discriminations contre les personnes LGBTQI+
 4. Appel pour les autorités publiques : améliorer leur réponse à tout type de discrimination

- **Points de contact nationaux pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms**

- **Promouvoir l'égalité des genres** (2 priorités en 2024)
 1. S'attaquer aux causes profondes de l'écart de soins entre les hommes et les femmes en promouvant une approche transformatrice de l'égalité des sexes et en remettant en question les stéréotypes liés au genre.
 2. Soutenir la mise en œuvre des dispositions de la (proposition de) directive sur la transparence des rémunérations

- **Droits de l'enfant et participation des enfants** (4 priorités en 2024)
 1. Santé mentale des enfants
 2. Intégrer la perspective des droits de l'enfant dans les actions menées aux niveaux national et local
 3. Engagement et participation des enfants
 4. Compréhension des droits démocratiques, qui commence dès l'enfance

- **Appel pour les autorités nationales de protection des données sur la sensibilisation à la législation sur la protection des données**

Volet 3 : « Engagement et participation des citoyens »

Ce troisième volet est l'illustration de l'ancien programme Europe pour les citoyens. Il permettra de soutenir des projets visant à commémorer les moments marquants de l'histoire européenne moderne ainsi que les projets visant à sensibiliser les citoyens à leur histoire, leur culture, leurs valeurs et leur patrimoine commun. Il contribuera également à mettre en valeur les projets qui promeuvent la participation civique et démocratique des citoyens dans des thématiques prédéfinies. Enfin, ce volet soutiendra des projets de réseaux de villes et de jumelages de villes qui ont pour but de promouvoir les échanges entre les citoyens de différents pays et ainsi renforcer la tolérance, les liens et l'identité européenne.

Les actions sous ce volet sont :

- **Mémoire européenne** (4 priorités en 2023)
 1. Transition démocratique, (re)construction et renforcement de la société sur la base de l'État de droit, de la démocratie et des droits fondamentaux.

2. Renforcer la mémoire de l'Holocauste, des génocides, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité pour renforcer la démocratie dans l'UE
 3. Migration, décolonisation et sociétés européennes multiculturelles
 4. L'intégration européenne et ses principales réalisations
- **Engagement et participation des citoyens** (4 priorités en 2023)
 1. Promouvoir la participation démocratique en débattant de l'avenir de l'Europe
 2. Engager les citoyens et les communautés dans des discussions et des actions liées à notre climat et à notre environnement
 3. Engager les citoyens et les communautés dans des discussions et des actions liées à la solidarité
 4. Lutter contre la désinformation et les autres formes d'ingérence dans le débat démocratique et promouvoir l'éducation aux médias
 - **Réseaux de villes**
 - **Jumelage de villes**

Volet 4 : « Daphné »

Ce dernier volet financera des projets qui préviennent et combattent la violence, y compris la violence en ligne. L'accent sera notamment mis sur la violence faite envers les femmes, la violence envers les enfants et la violence envers les groupes « à risque » telles les personnes de la communauté LGBTQI+ ou les personnes handicapées.

Les actions sous ce volet sont :

- **Prévenir et combattre la violence sexiste et la violence contre les enfants**

Quel est le budget du programme ?

Le budget du programme pour 2021-2027 a été fixé à **1,55 milliards d'euros**. Celui-ci sera réparti entre les quatre volets comme suit : au moins 46% pour le volet « Valeurs de l'Union », au moins 26% pour les volets « Egalité, droits et égalité des genres » et « Daphné », et au moins 27% pour le volet « Engagement et participation des citoyens ».

Pour 2023, le budget disponible est d'environ **202,9 millions d'euros** répartis entre les différents volets comme suit :

- Valeurs de l'Union : 108,6 millions €
- Egalité, droits et égalité des genres : 36,8 millions €
- Engagement et participation des citoyens : 32,1 millions €
- Daphné : 25,2 millions €

Quelles sont les types de subventions du programme ?

Il existe deux types de subventions :

- **Les subventions à l'action** qui sont destinées à des projets relevant de l'un des quatre volets et ayant une durée de vie limitée ;
- **Les subventions de fonctionnement** qui visent à fournir un appui financier pour couvrir les coûts de fonctionnement des activités habituelles d'une organisation. Celles-ci font l'objet d'un appel à projets spécifique. L'objectif de cet appel est de sélectionner des organisations d'envergure européenne, qui, par le biais de leurs activités permanentes, contribuent aux objectifs du programme « Citoyens, Egalité, Droits et Valeurs ». Le soutien accordé aux organisations prend la forme d'un contrat-cadre de partenariat pour une période de quatre ans.

Comment bénéficier de « Citoyens, Egalité, Droits et Valeurs » ?

Volet	Mesure	Date limite de dépôt
<i>Valeurs de l'Union</i>	Promouvoir la sensibilisation, le renforcement des capacités et la mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux de l'UE par les organisations de la société civile	25 mai 2023
<i>Egalité, droits, égalité de genre</i>	Promouvoir l'égalité et combattre le racisme, la xénophobie et la discrimination	20 juin 2023
<i>Engagement et participation des citoyens</i>	Mémoire européenne	6 juin 2023
	Engagement et participation des citoyens	5 septembre 2023
	Jumelage de villes	20 septembre 2023
	Réseaux de villes	20 avril 2023
<i>Daphné</i>	Prévenir et combattre la violence sexiste et la violence contre les enfants (soutien financier aux tiers)	19 avril 2023

Quels sont les textes officiels du programme ?

Programme de travail 2023-2024 (en anglais)

https://commission.europa.eu/system/files/2022-12/c_2022_8588_1_en_annexe_acte_autonome_cp_part1_v2.pdf

Règlement (UE) 2021/692 du 28 avril 2021 établissant le programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs »

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021R0692&from=FR>

Qui sont les contacts clés du programme ?

○ COMMISSION EUROPÉENNE

DG JUST/EACEA/DG EMPL

Programme « Citoyens, Egalité, Droits et Valeurs »

[Site Internet](#)

Courriel pour le programme : EACEA-CERV@ec.europa.eu ; EC-CERVCALLS@ec.europa.eu

○ AGENCE EXECUTIVE EUROPEENNE POUR L'EDUCATION ET LA CULTURE

Gilles Pelayo, Chef d'unité

Unité JUST.EACEA.B.3

Rue de Spa 2

B-1140 Bruxelles, Belgique

Tél : +32 229-67864

Point de contact national du Programme « Citoyens, Egalité, Droits et Valeurs »

○ ASSOCIATION CIVISME ET DEMOCRATIE (CIDEM)

Christine Maretheu - Responsable du Point de contact national d'information du programme « Citoyens, Egalité, Droits et Valeurs ».

Cidem - Association Civisme et Démocratie

167, Boulevard de la Villette.

FR-75010 Paris

Tél.: +33 1 80 05 27 41

Courriel : maretheu@cidem.org et contact@cidem.org